



Distribution: générale

Date: 18 août 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-B/1/DRAFT

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>)

Projet de plan stratégique de pays provisoire — République islamique d'Iran (2018–2020)

Durée	1 ^{er} janvier 2018–31 décembre 2020
Coût total pour le PAM	18 102 145 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Résumé

La République islamique d'Iran est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui accueille un grand nombre de réfugiés depuis plus de 30 ans. Ces dix dernières années, l'Iran a beaucoup progressé sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et a participé au débat sur la réalisation des objectifs de développement durable.

Le pays a enregistré des progrès satisfaisants s'agissant de l'objectif de développement durable 2, et la sécurité alimentaire n'a pas été recensée comme un domaine d'intervention prioritaire dans le plan de développement national, ni comme un domaine de coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2017-2021) récemment approuvé. Après consultation du Ministère des affaires étrangères, il n'a donc pas été jugé nécessaire de procéder à un examen stratégique Faim zéro.

Cela étant, le Gouvernement considère que l'aide aux réfugiés est un domaine d'intervention important pour le PAM, surtout s'agissant d'améliorer l'aide apportée aux réfugiés qui vivent dans des zones d'installation et qui reçoivent gratuitement un logement, des soins de santé et une aide à l'éducation en raison de leur extrême vulnérabilité.

Le présent plan stratégique de pays provisoire a été établi à l'issue de consultations menées avec le Gouvernement, des acteurs humanitaires et des acteurs du développement présents en Iran, des représentants des donateurs et des réfugiés, à partir d'examen et d'évaluations effectués entre 2014 et

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et
Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

Mme N. Gerami
Représentante et responsable du bureau
République islamique d'Iran
courriel: negar.gerami@wfp.org

2016. Le PAM contribuera à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des réfugiés les plus vulnérables vivant dans des zones d'installation dans le cadre de la stratégie régionale de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, approuvée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les gouvernements afghan, iranien et pakistanais en collaboration avec le PAM.

Fort de sa longue expérience dans le domaine de l'aide aux réfugiés en Iran, le PAM va mettre en place dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire une nouvelle composante faisant appel aux espèces, afin de rendre son aide plus efficace et plus efficiente, et de permettre aux réfugiés de diversifier leur apport alimentaire.

D'ici à 2020, le PAM aidera les réfugiés dans les zones d'installation à subvenir à leurs besoins alimentaires, en s'efforçant tout particulièrement de soutenir les moyens d'existence des femmes.

L'Iran est un pays sujet aux tremblements de terre qui a connu plusieurs séismes importants, notamment le tremblement de terre dévastateur de Boein Zahra, en 1962, et le séisme de Bam, en 2003. Il a aussi connu des arrivées massives de réfugiés dans les années 1980 et 1990. Dès lors, la préparation aux situations d'urgence est incluse dans toutes les activités que le PAM mène dans le pays.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour la République islamique d'Iran (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/1/DRAFT), pour un coût total pour le PAM de 18 102 145 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La République islamique d'Iran – ci-après dénommée "l'Iran" – est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui se classe au 69^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain¹. Le pays est la deuxième économie de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord; son produit intérieur brut s'établit à 425 milliards de dollars et il compte 80 millions d'habitants². Les réserves iraniennes de gaz naturel et de pétrole sont, respectivement, les deuxièmes et quatrièmes plus importantes au monde³, et l'activité économique et les recettes publiques dépendent des revenus tirés de ces ressources⁴. Le secteur bancaire est bien développé et l'inclusion financière est élevée dans le pays: 92 pour cent des personnes de 15 ans et plus ont un compte en banque⁵.
2. L'économie iranienne a fait l'objet d'une attention particulière dans un plan de réforme mené en 2010 par le Gouvernement, dans le cadre duquel ce dernier a supprimé des subventions qui existaient de longue date pour l'eau, l'électricité, le carburant, le pain, la farine de blé et d'autres produits alimentaires de base. Ces subventions ont été remplacées par des transferts monétaires effectués au profit des Iraniens pauvres et vulnérables⁶. La levée des sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies ainsi que des sanctions unilatérales liées au programme nucléaire de l'Iran, dont il a été convenu dans le Plan d'action global commun, a contribué à la croissance économique depuis le début de la mise en œuvre de ce plan d'action, en 2016.
3. Le Gouvernement iranien ne considère ni l'objectif de développement durable (ODD) 2, ni la sécurité alimentaire comme des priorités pour l'intervention et pour le sixième plan quinquennal national de développement (2016–2021) du pays, pas plus qu'il ne considère la sécurité alimentaire comme un problème national. Cette position ressort aussi du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2017–2021), dans lequel l'environnement, la santé, la résilience de l'économie et le contrôle des drogues sont les quatre piliers du cadre stratégique pour la coopération avec le système des Nations Unies. Cette décision est par ailleurs corroborée par le rapport global sur les indices et tableaux de bord des ODD, contenant des données sur cinq indicateurs de l'ODD 2 qui montrent la situation satisfaisante en Iran s'agissant des indicateurs nutritionnels, la prévalence de la sous-alimentation, du retard de croissance et de l'émaciation étant très faible⁷. Lors des discussions menées avec le Ministère des affaires étrangères, il a donc été convenu qu'il n'était pas nécessaire de procéder à un examen stratégique Faim zéro.
4. L'Iran accueille la quatrième plus grande population de réfugiés au monde. En 2015, le pays comptait 951 142 réfugiés enregistrés originaires de l'Afghanistan et 28 268 originaires de l'Iraq⁸. Quatre-vingt-dix-sept pour cent de ces personnes vivent dans des zones urbaines et 3 pour cent d'entre elles – soit 30 000 personnes parmi les plus vulnérables – vivent dans 20 zones d'installation réparties sur tout le territoire⁹. En plus des réfugiés enregistrés, 620 000 Afghans ont un passeport avec un visa iranien, et le Gouvernement estime que 1,5 à 2 millions d'Afghans non déclarés supplémentaires résident dans le pays.
5. Le Gouvernement vise à ce que tous les réfugiés soient rapatriés ou réinstallés, en résistant à leur intégration au moyen de politiques qui restreignent les possibilités d'emploi et la propriété, mais les réfugiés enregistrés ont néanmoins accès à certains services publics, tels que l'enseignement

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport sur le développement humain 2016.

² Base de données de la Banque mondiale, 2017.

³ Présentation de l'Iran par la Banque mondiale, 2017.

⁴ PNUAD pour l'Iran (2017–2021).

⁵ Étude du PAM sur la faisabilité des transferts de type monétaire, 2017.

⁶ *Ibid.*

⁷ Rapport global sur les indices et tableaux de bord des ODD, 2016.

⁸ On ne dispose pas de données ventilées selon le sexe et selon l'âge.

⁹ Mission d'évaluation conjointe du PAM et du HCR, 2016.

primaire et les soins de santé¹⁰. Il est par ailleurs récemment devenu plus favorable aux activités axées sur les moyens d'existence, qui rendent les réfugiés plus autonomes¹¹.

6. Cela fait près de 30 ans que le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) viennent en aide aux réfugiés dans les zones d'installation, le HCR pour l'enseignement et la santé, et le PAM pour l'alimentation. Bien que le PAM mène pour l'instant des opérations d'une ampleur relativement faible, aidant 30 000 des réfugiés les plus vulnérables qui vivent dans les zones d'installation, le HCR et le Gouvernement ont tous deux demandé au PAM de rester présent comme fournisseur d'une assistance alimentaire aux réfugiés les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Cette approche est conforme au mémorandum d'accord conclu par le HCR et le PAM, aux termes duquel le PAM fournit une assistance alimentaire lorsque la population de réfugiés dans un pays dépasse 5 000 personnes. En Iran, pays fortement exposé au risque de catastrophes naturelles, la présence continue du PAM permettra aussi de réagir rapidement en cas d'apparition d'une situation d'urgence soudaine, telle qu'un tremblement de terre, une inondation ou un glissement de terrain, ou en cas d'arrivées de réfugiés en masse.
7. Les deux principaux services du Gouvernement en charge des organisations internationales et des réfugiés – le Ministère des affaires étrangères et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers – voient dans l'aide aux réfugiés, surtout ceux qui vivent dans les zones d'installation, un domaine d'intervention clé du PAM, en raison de l'extrême vulnérabilité de ce groupe de personnes. Un accent tout particulier a été mis sur la nécessité d'adopter des approches plus innovantes, telles que l'adoption des transferts de type monétaire et la promotion des activités axées sur les moyens d'existence qui ciblent les femmes. En raison de la stabilité de la situation, on a établi un plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour 2018–2020 pour permettre aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones d'installation de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, et renforcer leur autonomie tout au long de cette période.
8. L'Iran a beaucoup progressé dans la réduction des inégalités entre les sexes, surtout s'agissant de l'éducation et de la santé, et a contribué à améliorer la situation des femmes dans la société. Dans les articles 39 et 230 du cinquième plan de développement national de l'Iran, l'accent est mis sur l'élaboration de programmes axés sur les femmes en vue de prévenir le préjudice social et de faciliter l'émancipation économique des ménages dirigés par une femme et des femmes qui ont des "tuteurs inadéquats"¹². On cherche aussi, dans ces articles, à renforcer les capacités des femmes dirigeantes en vue de favoriser la bonne santé des femmes et de leur famille et d'améliorer la capacité du secteur public à répondre plus efficacement aux besoins des femmes.
9. Toutefois, malgré ces progrès importants, on constate ces dernières années une réorientation claire dans la politique iranienne relative à la problématique hommes-femmes, le pays abandonnant les activités axées sur les femmes au profit d'activités axées sur la famille. Les conservateurs politiques et religieux ont rejeté l'approche universelle de l'égalité des sexes défendue dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et ont proposé à la place leur version "islamique". Néanmoins, il ressort d'un rapport récent de la vice-présidence pour les femmes et la famille que l'espérance de vie des femmes est passée de 63 ans en 1991 à plus de 74 ans en 2012, et que la mortalité maternelle est passée de 91 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1988 à environ 20 en 2012¹³. Selon le bureau de statistique iranien, la proportion de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire est passée de 92,3 pour cent en 2001 à 94,4 pour cent en 2011. Pour l'enseignement supérieur, cette proportion est passée, sur la même période, de 92,3 pour cent à 97,6 pour cent. L'Iran se classe moins bien que les autres pays en développement à revenu intermédiaire concernant l'égalité des sexes et les indices relatifs à l'autonomisation des femmes, ce qui s'explique principalement par la faible participation économique et politique de celles-ci dans la société.

¹⁰ Rapport normalisé sur les projets, 2016.

¹¹ Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, HCR.

¹² Rapport final d'une étude sur la parité hommes-femmes menée pour l'équipe de pays des Nations Unies, 2013.

¹³ *National Review on Women's Status in the Islamic Republic of Iran (Beijing+20)*, pp. 2-3.

10. La situation des réfugiées afghanes est bien moins satisfaisante que celle des Iraniennes. La plupart des réfugiés viennent des zones rurales de l’Afghanistan et une grande proportion d’entre eux sont issus de communautés très traditionnelles et fermées; les réfugiées des première et deuxième générations sont pour la plupart analphabètes. Les inégalités entre les sexes et les normes sociales discriminatoires, qui sont essentiellement désavantageuses pour les femmes et les filles, continuent d’entraver fortement la participation économique des réfugiées. Il est rare que les femmes sortent des zones d’installation sans être accompagnées d’hommes, et elles sont peu représentées dans la prise de décisions au sein de ces zones. Même si aucune donnée n’est disponible, les informations venant du suivi post-distribution du PAM et des parties prenantes donnent à penser qu’il persiste une inégalité entre les sexes s’agissant de la scolarisation et de la fréquentation scolaire dans les communautés de réfugiés, les familles donnant la priorité à l’éducation des garçons¹⁴. Malgré les progrès, le mariage précoce des filles réfugiées est courant, et les familles n’envoient habituellement pas les filles à l’école secondaire^{15,16}.

1.2 Progrès vers la réalisation de l’objectif de développement durable 2

11. *Accès à la nourriture.* Même si l’Iran obtient un bon score (6,7 en 2016) pour ce qui est de l’indice de la faim dans le monde¹⁷, la situation en matière de sécurité alimentaire des réfugiés les plus vulnérables dans les zones d’installation reste fragile et nécessite qu’on y prête attention. La vulnérabilité économique est l’une des principales difficultés, et un facteur qui contribue pour beaucoup à l’insécurité alimentaire des réfugiés. Il est ressorti de la mission d’évaluation menée conjointement par le PAM et le HCR en 2016 que les réfugiés vivant dans les zones d’installation étaient vulnérables à l’insécurité alimentaire et dépendaient fortement de l’assistance alimentaire du PAM. Quarante-quatre pour cent des réfugiés ont moins de 18 ans, et cette population compte environ le même nombre d’hommes et de femmes. Environ 10 pour cent des ménages sont dirigés par une femme. Grâce à l’aide que le PAM apporte à tous les réfugiés dans les zones d’installation chaque mois, la situation générale en matière de sécurité alimentaire a été jugée positive¹⁸. Parmi les ménages interrogés pendant les évaluations, 81 pour cent ont été considérés comme étant en situation de sécurité alimentaire ou en situation de sécurité alimentaire limite, 19 pour cent comme étant en situation d’insécurité alimentaire modérée, et aucun en situation d’insécurité alimentaire grave.
12. La vulnérabilité économique est un facteur qui contribue fortement à l’insécurité alimentaire des réfugiés. Les possibilités extrêmement limitées de trouver du travail, la faiblesse des salaires et les restrictions juridiques concernant les emplois déclarés entraînent un manque de perspectives d’emploi. Les hommes réfugiés sont les principaux soutiens économiques des ménages et sont autorisés à travailler dans des secteurs du marché du travail dans lesquels il est difficile de trouver de la main-d’œuvre iranienne. Ces emplois, proposés notamment dans la construction et l’agriculture, sont souvent physiquement exigeants. Généralement, les femmes ne travaillent pas en dehors des zones d’installation et s’occupent essentiellement des soins aux enfants et des travaux domestiques, ce qui s’explique en grande partie par les normes et pratiques socioculturelles conservatrices qui restreignent la mobilité et les possibilités de participation économique des femmes. Par conséquent, les femmes peuvent avoir des activités rémunératrices à domicile telles que la confection de vêtements, la broderie ou encore la fabrication de kilims et de tapis. Les difficultés économiques débouchent sur des stratégies d’adaptation préjudiciables, telles que le travail des enfants – généralement les garçons –, la réduction des achats alimentaires ou encore le fait, pour les parents, de sauter des repas pour que les enfants aient plus à manger.

¹⁴ Évaluation rapide des moyens d’existence, 2017.

¹⁵ Mission d’évaluation conjointe, 2016.

¹⁶ On ne dispose d’aucune donnée sur les taux de scolarisation des filles et des garçons réfugiés en âge scolaire vivant dans les zones d’installation.

¹⁷ Indice de la faim dans le monde de l’Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI): <http://ghi.ifpri.org/countries/IRN/>.

¹⁸ Rapport du suivi post-distribution, 2016.

13. *Fin de la malnutrition.* En 2016, l'Iran obtenait un score de 6,7 s'agissant de l'indice de la faim dans le monde, se classant dans la catégorie "faible", avec seulement 3,2 pour cent de sa population sous-alimentée, indépendamment de l'âge et du sexe. La prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans y est de 4 pour cent, et celle du retard de croissance de 6,8 pour cent¹⁹. La mission d'évaluation conjointe consacrée à la situation des réfugiés a montré que la malnutrition aiguë était négligeable dans les zones d'installation, mais elle a mis en évidence des préoccupations quant à la faible diversité du régime alimentaire des réfugiés et à leurs mauvaises pratiques alimentaires, comme le fait de sauter des repas, d'acheter des aliments moins nutritifs, notamment des aliments malsains, ou encore la consommation excessive de sucre²⁰.
14. Même si l'on a constaté des cas de perte de poids lors de la grossesse ou d'enfants en insuffisance pondérale, on n'a pas trouvé assez d'éléments factuels pour justifier une activité distincte en matière de nutrition. Les services de santé offerts dans les zones d'installation incluent une surveillance de routine des indices de malnutrition chez les jeunes enfants. Lorsque des cas isolés sont repérés, le Ministère de la santé est chargé de prendre les mesures correctives nécessaires, et il n'est donc pas nécessaire pour l'instant que le PAM mène des interventions. Le PAM va continuer de suivre la situation. Si celle-ci se détériore et si le Ministère de la santé a besoin d'aide, il interviendra selon que de besoin.
15. *Systèmes alimentaires durables.* Les signaux d'alerte se multiplient en Iran s'agissant de la détérioration de l'approvisionnement en eau, qui pourrait nuire à la sécurité alimentaire, compte tenu de la menace que le climat plus sec à venir fait peser sur la capacité des agriculteurs à cultiver²¹. Le sixième plan de développement national, qui doit encore être approuvé par le parlement, est fortement axé sur la gestion de l'eau et les problèmes environnementaux, en vue de s'attaquer à ces problèmes dans les cinq prochaines années. La pénurie d'eau est aussi un problème pour les femmes, hommes, filles et garçons réfugiés qui vivent dans les zones d'installation. De l'eau potable est certes disponible dans toutes ces installations, mais il n'est pas possible de promouvoir les activités agricoles rémunératrices dans ces installations et autour de celles-ci en raison de l'épuisement des nappes phréatiques et de la désertification.

Environnement macroéconomique

16. Même si la croissance est lente, l'économie iranienne s'est développée depuis 2016 grâce à la mise en œuvre du Plan d'action global commun signé en juillet 2015 par l'Iran, les membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et l'Allemagne. La mise en œuvre de ce plan d'action a débouché sur la levée des sanctions économiques liées au programme nucléaire de l'Iran qui avaient été imposées par la communauté internationale, en échange d'assurances selon lesquelles le programme ne serait pas adapté à la fabrication d'armes. Toutefois, plusieurs autres sanctions sont toujours d'actualité. De nombreuses multinationales – surtout celles qui sont établies aux États-Unis d'Amérique ou qui entretiennent des liens étroits avec ce marché – craignent de se réinstaller sur le marché iranien, de peur de violer involontairement les sanctions à l'avenir. Cette situation restreint l'investissement étranger et a réduit les retombées économiques du Plan d'action global commun.
17. L'économie iranienne reste fortement tributaire des revenus tirés du pétrole et du gaz, et elle est donc très exposée aux fluctuations des prix de ces produits. Suite à la suppression des subventions publiques pour l'énergie et l'alimentation en 2010, une aide en espèces ciblée a été fournie aux Iraniens vulnérables au revenu faible, mais pas aux réfugiés venant de l'Afghanistan ou de l'Iraq. La suppression de ces subventions a accru le coût du transport, des charges courantes et de la vie. Doublée de perspectives d'emploi limitées pour les réfugiés, cette situation a nui au bien-être des réfugiés, et surtout à leur sécurité alimentaire.

¹⁹ Indice de la faim dans le monde de l'IFPRI, 2016.

²⁰ Rapport de la mission d'évaluation conjointe, 2016.

²¹ PNUAD pour l'Iran (2017–2021).

18. Ces quatre dernières années, le PAM a constaté une augmentation constante du nombre de réfugiés les plus vulnérables satisfaisant aux conditions d'octroi de rations complètes. Le nombre total de réfugiés n'a pas changé, mais la proportion de ceux entrant dans la catégorie des plus vulnérables est passée de 30 à 42 pour cent entre 2013 et 2016. Cette évolution de la vulnérabilité au sein de la communauté des réfugiés met en évidence les répercussions négatives de la suppression des subventions, de l'accroissement du coût de la vie et du manque de perspectives d'emploi pour les hommes et les garçons réfugiés, qui a accru le taux de dépendance et la pauvreté et a eu des incidences sur la protection sociale, rendant les interventions du PAM d'autant plus nécessaires. Les ménages dirigés par une femme sans revenu fixe et bénéficiant de systèmes d'entraide communautaires minimum ont également souffert de l'augmentation du coût de la vie due à la suppression de ces subventions.

Liens intersectoriels

19. On ne dispose d'aucune donnée ventilée selon le sexe et l'âge sur la scolarisation et la fréquentation scolaire, et on ne sait pas combien de filles et de garçons abandonnent l'école, ni pour quelles raisons. Des informations venant des parties prenantes et du suivi post-distribution montrent que la situation des filles s'est améliorée ces dix dernières années, même s'il persiste des disparités dans le taux de scolarisation et de fréquentation scolaire entre les garçons et les filles dans les écoles primaires des zones d'installation. Depuis 1999, le PAM œuvre en faveur de l'éducation et de l'autonomisation des filles et des femmes en distribuant des rations d'huile végétale à emporter à la maison, ce qui a poussé les familles à envoyer leurs filles à l'école. Grâce à cela, le nombre de filles fréquentant l'école et terminant leurs études primaires et secondaires a augmenté, et de nombreuses filles se sont mariées plus tard. Bon nombre des filles qui ont terminé leurs études sont devenues auxiliaires de santé dans les zones d'installation, apportant une contribution à leur communauté tout en aidant à donner une meilleure image des femmes dans la société.
20. Grâce à une politique globale en matière d'éducation et à un décret récent du chef suprême de la République islamique d'Iran, tous les enfants réfugiés ont accès à l'éducation, indépendamment de leur situation. Toutes les écoles présentes dans les zones d'installation fonctionnent sous les auspices du Ministère de l'éducation et suivent un programme national.
21. La situation s'est améliorée s'agissant des activités axées sur les moyens d'existence destinées aux hommes et aux garçons réfugiés vivant dans les zones d'installation depuis la signature de la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans par les gouvernements afghan, iranien et pakistanais et le HCR. Les femmes et les filles ont également accès à une formation professionnelle en vue de favoriser les activités rémunératrices à domicile, mais il n'existe toujours aucun lien vers des marchés sur lesquels les femmes peuvent vendre leurs produits²².
22. Les difficultés environnementales – notamment la pénurie d'eau et la désertification, exacerbées par les effets du changement climatique, les pratiques agricoles non durables et la mauvaise gestion des terres – sont une menace croissante pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et la stabilité en Iran²³.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

23. Les lacunes et problèmes ci-après sont recensés dans les priorités du Gouvernement, la mission d'évaluation conjointe de 2016, la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et le PNUAD.
24. Les réfugiés qui vivent dans les zones d'installation n'ont pas accès à la terre pour cultiver et n'ont pas le droit de garder du bétail, et ils dépendent donc de l'aide du PAM et des achats sur les marchés. Peu de perspectives d'emploi s'offrent à eux, et les emplois disponibles sont ouverts uniquement aux hommes et aux garçons pour du travail agricole ou du travail non qualifié. Par ailleurs, la plupart des emplois sont irréguliers ou saisonniers. Quant aux femmes et aux filles, leur accès aux activités rémunératrices est encore plus réduit.

²² Évaluation rapide des moyens d'existence, 2017.

²³ PNUAD (2017–2021).

25. Depuis la mise en œuvre du plan de réforme de l'économie en 2010, le prix du carburant, de l'eau, de l'électricité, du pain et d'autres produits alimentaires de base a fortement augmenté en raison de la suppression des subventions par le Gouvernement. Des mesures compensatoires de protection sociale, qui prennent la forme de transferts monétaires, sont accessibles aux Iraniens vulnérables, mais pas aux réfugiés. L'inflation des prix des denrées alimentaires surpasse les salaires des emplois occasionnels dans les rares activités accessibles aux réfugiés, qui voient ainsi leur pouvoir d'achat se réduire. Les réfugiés ont généralement une alimentation peu variée et leurs principales sources de nourriture sont l'assistance alimentaire du PAM et les achats sur les marchés.
26. Dans la plupart des zones d'installation, l'accès physique des réfugiés à des marchés qui fonctionnent ne pose pas problème, même si le coût du transport et les normes socioculturelles restreignent la mobilité des femmes en dehors de ces zones.
27. La santé et l'état nutritionnel des réfugiés vivant dans les zones d'installation font l'objet d'un suivi dans des "maisons de santé" gérées par le Ministère de la santé et financées par le HCR. Le fonctionnement de ces maisons de santé est assuré par des médecins et des agents sanitaires, et l'accent y est mis sur la santé et la nutrition des enfants âgés de 0 à 5 ans, qui sont suivis au moyen de courbes de croissance. L'utilisation des produits alimentaires est une source de préoccupation. La consommation d'aliments non nutritifs et malsains est très courante, surtout chez les enfants. Les agents sanitaires signalent des cas de surpoids et de maladies non transmissibles, telles que le diabète et l'hypertension, dans la population des réfugiés adultes de certaines zones d'installation, et les tendances sont similaires à celles constatées dans la communauté d'accueil. Les aliments malsains sont largement disponibles dans les zones d'installation et en dehors de celles-ci. Dans le cadre d'une campagne nationale de lutte contre l'obésité, le Ministère de la santé entreprend des initiatives de sensibilisation par l'intermédiaire des agents sanitaires, en vue d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines dans les zones d'installation.
28. L'absence de données systématiquement ventilées selon le sexe et l'âge et d'une analyse différenciée par sexe concernant la sécurité alimentaire et la nutrition des réfugiés vivant dans les zones d'installation complique la planification de programmes axés sur la nutrition par les organisations internationales.

1.4. Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

29. Le Gouvernement iranien travaille aux côtés du PAM depuis 1987 pour apporter une assistance alimentaire aux réfugiés vivant dans les zones d'installation.
30. Le Gouvernement a indiqué que l'aide internationale restait nécessaire pour les réfugiés les plus vulnérables, jusqu'à ce que ceux-ci soient capables de retourner dans leur pays d'origine.
31. Élaborée en réponse à l'accueil prolongé de réfugiés en Iran et au Pakistan, la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans a pour objet de trouver et de mettre en place des solutions complètes pour les réfugiés au moyen d'interventions communes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG). Par cette stratégie, le Gouvernement iranien s'est engagé à soutenir des politiques et des interventions axées sur la santé, l'éducation, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire aussi longtemps que les réfugiés resteront en Iran et jusqu'à ce que la situation dans leur pays d'origine soit propice à leur retour librement consenti et à leur réintégration.

Priorités des partenaires du système des Nations Unies

32. Le PAM a signé la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et le PNUAD, lequel recense les priorités du système des Nations Unies en Iran. Bien que les questions relatives aux réfugiés ne soient pas incluses dans le PNUAD, le rôle important que le PAM joue en Iran est reconnu dans cette approche inclusive.

33. Les deux principaux organismes spécialisés travaillant sur les questions relatives aux réfugiés que sont le HCR et le PAM sont reconnus comme des acteurs de premier plan dans le domaine humanitaire, à la fois par le Gouvernement et par la communauté internationale, y compris le système des Nations Unies et la communauté des donateurs en Iran.
34. L'Iran n'a pas signé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ne s'est pas aligné sur l'approche du PAM propre à faire évoluer les relations entre les sexes s'agissant de la mise en œuvre du Programme 2030 et de la réalisation des ODD relatifs à l'égalité entre les sexes. Néanmoins, le Gouvernement se félicite des activités concernant l'éducation et les moyens d'existence qui ciblent les femmes et visent à renforcer la sécurité alimentaire et l'autonomie des femmes et des filles réfugiées.
35. Le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers est le partenaire coopérant du PAM pour toutes les questions ayant trait aux réfugiés en Iran. Fort de plus de 30 ans d'expérience, ce bureau est chargé d'identifier et d'enregistrer les réfugiés, et de gérer les zones d'installation, ce qui inclut le stockage et la supervision des distributions de vivres. Il est l'interlocuteur du HCR et du PAM.
36. Différentes ONG internationales, parmi lesquelles le Conseil norvégien pour les réfugiés, le Conseil danois pour les réfugiés et Relief International, travaillent aussi avec les réfugiés en Iran, essentiellement dans les zones urbaines. Le PAM entretient des relations avec ces organisations mais ne travaille pas directement avec elles.
37. Étant donné que la situation des réfugiés se prolonge en Iran, l'aide aux réfugiés reste un axe important pour les pays donateurs, et la situation des réfugiés a encore attiré davantage l'attention avec les mouvements récents d'Afghans qui sont passés par l'Iran, ou qui ont quitté l'Iran pour se rendre en Europe. Le HCR a salué à plusieurs reprises la générosité du Gouvernement et du peuple iraniens, et a appelé la communauté internationale à être solidaire et à prendre une part de responsabilité dans l'aide aux réfugiés.
38. Le PAM et le HCR continuent de mener une action de plaidoyer avec le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers en faveur de la participation active des femmes et hommes réfugiés dans la gestion des zones d'installation, ainsi que pour promouvoir l'autonomie des réfugiés sur le long terme.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

39. Depuis 1987, le PAM s'efforce avant tout, en Iran, d'aider les réfugiés originaires de l'Afghanistan et de l'Iraq. C'est également en Iran que le PAM a mené sa toute première opération d'urgence, en 1962. Le PAM en était à ses débuts lorsqu'un tremblement de terre dévastateur a frappé Boein Zahra, à 130 kilomètres à l'ouest de Téhéran, et il a dû intervenir immédiatement. Le rôle du PAM en Iran consiste à apporter une aide constante aux réfugiés, et à intervenir occasionnellement en cas de catastrophes naturelles d'une ampleur trop importante pour les capacités de réaction du pays.
40. Depuis 2009, après des études de marché approfondies, le PAM achète localement la farine de blé pour ses opérations, à un prix compétitif, ce qui accroît fortement la qualité, la rapidité de mise à disposition et l'accessibilité de cette marchandise stratégique dans son assortiment alimentaire.
41. Une nouvelle stratégie de suivi et d'évaluation formulée en 2015 a débouché sur la collecte systématique de données ventilées selon l'âge et le sexe et sur une meilleure mesure et une meilleure analyse des produits et des effets directs pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons qui bénéficient des interventions du PAM.
42. Depuis 2014, le Bureau du PAM en Iran a entrepris plusieurs évaluations, examens et études, notamment une évaluation indépendante des projets en octobre 2014, une mission d'évaluation conjointe avec le HCR en mai 2016, une étude de faisabilité monétaire avec le HCR en août 2016, un suivi post-distribution en novembre 2016 et une évaluation rapide des moyens d'existence en mars 2017. Ces évaluations, examens et études ont aidé le PAM à recenser les enseignements

tirés des expériences et à choisir les pistes les plus adaptées pour les interventions futures. Pour ces exercices, un dialogue a été noué avec les femmes et les hommes dans les communautés de réfugiés afin de comprendre leurs besoins et leurs capacités dans toute leur variété.

43. Le rapport d'évaluation a mis en évidence la pertinence des interventions du PAM. Il y était également reconnu que les objectifs de l'opération du PAM s'articulaient de manière logique et coordonnée avec les activités du HCR, qui fournit aux réfugiés en Iran une aide non alimentaire en matière de santé, d'éducation et de protection. Il a été noté que la mesure d'incitation à l'éducation des filles jusqu'à l'âge de 16 ans avait contribué à réduire les disparités entre les sexes s'agissant de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. L'inscription du nom des femmes sur les cartes de distribution avait aussi donné plus de visibilité aux femmes dans les zones d'installation.
44. L'équipe d'évaluation avait recommandé que le PAM rende son opération en Iran plus efficace en adoptant les transferts de type monétaire. Cette recommandation a été confirmée par la mission d'évaluation conjointe de mai 2016, qui s'est montrée favorable à la réalisation d'une étude de faisabilité monétaire en vue de déterminer quelle était la meilleure modalité de transfert pour l'aide.
45. Il est ressorti de l'étude de faisabilité monétaire réalisée en août 2016 par le HCR et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers que le meilleur moyen d'aider les réfugiés serait d'adopter une modalité de transfert hybride exploitant les points forts et les avantages comparatifs des transferts en nature et des transferts de type monétaire. Les transferts de type monétaire sont la forme préférée d'assistance alimentaire pour les femmes et les hommes; ils leur permettent de subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux en toute dignité et dans un souci d'autonomisation.
46. Il est ressorti de l'évaluation rapide des moyens d'existence que l'on pouvait tester des interventions portant sur les moyens d'existence pour les femmes, les hommes et les jeunes dans une des zones d'installation. En exploitant les métiers, les arts et les compétences des réfugiés, en étroite collaboration avec le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, et en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements, on pourrait renforcer l'autonomie et l'autonomisation socioéconomique à long terme des réfugiés, surtout les femmes²⁴.

2.2 Potentialités pour le PAM

47. Les consultations menées avec le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, le HCR, les ONG et les donateurs – sur la base d'analyses effectuées entre 2014 et 2016 avec la participation des femmes et des hommes vivant dans les zones d'installation des réfugiés – ont conduit à la décision de formuler le présent PSPP de trois ans, qui sera le cadre dans lequel s'inscrira l'aide que le PAM apportera aux réfugiés les plus vulnérables dans les zones d'installation. Le nouveau portefeuille d'activités se caractérisera par une transition historique d'une aide en nature vers une modalité hybride de transferts en espèces et en nature, qui renforcera l'autonomie des femmes et des hommes réfugiés, leur permettra de donner la priorité à leurs propres besoins alimentaires et d'y subvenir, renforcera l'efficacité et l'efficacités, et offrira une forme d'aide plus digne favorisant les marchés locaux dans les zones d'installation.
48. Étant donné que la situation nutritionnelle est satisfaisante dans les zones d'installation, il n'est pas envisagé de mener un programme à dimension nutritionnelle dans le cadre du présent PSPP. Néanmoins, le bureau de pays soutiendra l'introduction des espèces en lançant des campagnes de sensibilisation par l'intermédiaire des réseaux de santé dans les zones d'installation, en se concentrant sur la meilleure façon d'utiliser ces espèces pour l'achat d'aliments nutritifs. Il produira et distribuera des documents pour toucher et informer différents bénéficiaires et susciter leur intérêt au début du nouveau PSPP. Ces campagnes seront adaptées de façon à régler les éventuels problèmes une fois que l'on disposera de données sur ce que les réfugiés achètent avec l'aide en espèces fournie.

²⁴ Évaluation rapide des moyens d'existence, 2017.

49. Il est également ressorti des analyses que l'on pouvait poursuivre la mesure d'appui à l'éducation des filles en âge scolaire avec les transferts de type monétaire: cet investissement relativement limité pourrait avoir un effet important sur le renforcement des capacités de la prochaine génération de filles et de femmes réfugiées. Cette mesure d'appui à l'éducation des filles aide à lutter contre des normes socioculturelles discriminatoires en vigueur de longue date, qui minimisent la valeur de l'éducation des filles et qui tirent à la baisse les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire. En 2019, le PAM procédera à une évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui donnera des informations aux fins de la modification profonde de cette mesure d'appui à l'éducation, sur la base du succès de cette intervention ces 20 dernières années.
50. Une activité axée sur les moyens d'existence visant les femmes dans les zones d'installation favorisera leur participation économique, et permettra de s'attaquer aux normes socioculturelles qui restreignent les rôles des femmes et des hommes.
51. La nouvelle stratégie de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes sera adaptée au changement de modalité de transfert. Le recueil électronique de données ventilées selon le sexe et l'âge accélérera le traitement et le nettoyage des données et améliorera la mesure et l'analyse des effets directs, ce qui permettra au PAM de prendre des décisions plus éclairées en Iran.
52. Le PAM continuera par ailleurs de travailler avec le Gouvernement iranien, la Société iranienne du Croissant-Rouge et l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes à la préparation aux situations d'urgence et à la planification des interventions d'urgence pour les catastrophes naturelles et les arrivées massives de réfugiés.

2.3 Réorientations stratégiques

53. Le PAM garde les mêmes objectifs stratégiques en Iran, à savoir améliorer la consommation alimentaire des réfugiés vulnérables, accroître l'accès à l'éducation et valoriser le capital humain, mais il change de méthode pour les atteindre. En passant d'une assistance en nature à une modalité hybride de transferts en nature et de transferts de type monétaire, et en favorisant l'autonomie des réfugiés grâce à des activités axées sur les moyens d'existence, le PAM favorise un accent plus fort sur l'émancipation économique des femmes, conformément à sa politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020). Il cherche à atteindre ces objectifs plus efficacement tout en préparant les réfugiés à leur rapatriement librement consenti, qui est l'issue préférée du Gouvernement à long terme.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

54. En tenant compte des enseignements tirés des évaluations opérationnelles, et des discussions avec le Gouvernement, les donateurs et les partenaires, le PAM va, par le présent PSPP de trois ans, s'efforcer de maintenir sa capacité d'aide humanitaire tout en améliorant son dispositif d'exécution en passant d'une assistance en nature à une modalité hybride associant transferts en nature et transferts de type monétaire. Les réfugiés les plus vulnérables auront ainsi, à tout moment, un accès adéquat à une alimentation suffisante et variée. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021, à sa Politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à son Plan d'action concernant la problématique hommes-femmes, il sera tenu compte des considérations en la matière tout au long de la mise au point, de la mise en œuvre et du suivi du PSPP. Le PAM ventilera toutes les données et les analyses concernant les personnes selon le sexe et l'âge et tiendra compte des besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans tous les programmes. Il consolidera ainsi les initiatives de renforcement des politiques et des capacités et la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons d'une façon qui favorisera leur autonomisation et l'obtention de résultats équitablement répartis.
55. Le PAM continuera d'autonomiser les filles au moyen de mesures d'appui à l'éducation visant leur famille, et investira dans les activités axées sur les moyens d'existence pour rendre plus autonomes les femmes vivant dans les zones d'installation.

56. Le présent PSPP est conforme aux priorités nationales définies dans les politiques générales pour le sixième plan de développement national, notamment la politique 42 visant l'autonomisation des groupes défavorisés, et l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim, l'ODD 4 concernant l'éducation pour tous, l'ODD 5 ayant trait à l'égalité des sexes et l'ODD 17 relatif à des partenariats plus forts.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire en Iran sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

57. Le PAM veillera à ce que les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire venant de l'Afghanistan et de l'Iraq et vivant dans 20 zones d'installation pour les réfugiés dans 13 provinces de l'Iran aient accès en toute sécurité à une alimentation suffisante et suffisamment variée pour leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de la période d'intervention.

Domaines d'action privilégiés

58. L'insécurité et les conflits dans l'Afghanistan et l'Iraq voisins ont conduit à la présence d'un grand nombre de réfugiés en Iran, qui persiste depuis des décennies. Les populations qui fuient ces pays ont cherché refuge en Iran, et les réfugiés vulnérables ont vu leur sécurité alimentaire compromise par leur déplacement prolongé. Avec l'intervention proposée, l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire de ces réfugiés vulnérables, en leur permettant de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avec l'aide du PAM pendant la crise humanitaire prolongée. Les interventions face à une crise constituent le domaine d'action privilégié relatif à cet effet direct.

Produits escomptés

59. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les ménages de réfugiés reçoivent des transferts de type monétaire et des transferts en nature, et subviennent à leurs besoins alimentaires essentiels (niveau 1; catégorie A; Résultat stratégique 1).
 - Les filles scolarisées et qui fréquentent régulièrement l'école reçoivent des rations à emporter, ce qui accroît le taux de scolarisation et de poursuite des études des filles (niveau 1; catégorie A; Résultat stratégique 1).
 - Les femmes réfugiées bénéficient d'un appui aux moyens d'existence afin de produire un revenu pour leur famille et de devenir plus autonomes (niveau 1; catégories A et C; Résultat stratégique 1).

Activités essentielles

Activité 1: Apporter une assistance alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire

60. Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire qui vivent dans les 20 zones d'installation destinées aux réfugiés en Iran auront droit à l'aide du PAM, qui prendra la forme d'une modalité hybride combinant distribution de farine de blé et transferts monétaires, et qui permettra de subvenir à 80 pour cent des besoins alimentaires quotidiens des familles en situation d'insécurité alimentaire et à 100 pour cent des besoins des ménages dirigés par une femme n'ayant aucune source de revenu.

Activité 2: Apporter une aide assortie de conditions aux femmes et aux filles réfugiées, en guise de mesure incitative et pour faciliter les activités axées sur l'éducation et les moyens d'existence

61. Les femmes et les filles réfugiées recevront des transferts monétaires assortis de conditions afin de renforcer leurs capacités au moyen d'activités axées sur les moyens d'existence et l'éducation. Les femmes qui participent aux activités axées sur les moyens d'existence, y compris la fabrication de produits d'artisanat, et les filles réfugiées qui fréquentent régulièrement l'école dans les zones d'installation auront droit à l'aide.

62. Le renforcement des capacités individuelles, au moyen des activités axées sur l'éducation et les moyens d'existence, permettra aux femmes et aux filles réfugiées d'avoir plus confiance en elles, d'être plus autonomes et d'avoir une plus grande estime d'elles-mêmes. L'expérience acquise avec la distribution d'huile en échange de la fréquentation scolaire a montré les effets positifs du renforcement des capacités par l'éducation et a permis aux filles de s'élever, au sein des familles et des communautés, au statut de filles "éduquées" qui aspirent à plus que simplement se marier et avoir des enfants. Fort de ce succès, le PAM cherche à rendre les femmes plus autonomes et à renforcer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes en offrant des moyens de création de revenu par le programme relatif aux moyens d'existence, qui pourrait s'étendre à mesure que davantage de femmes souhaiteront y participer.

3.3 Transition et stratégies de retrait

63. Comme indiqué dans la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, et compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan et en Iraq, aucun retour en masse des réfugiés n'est attendu dans les années à venir. À moins que le Gouvernement ne change sa politique dans un avenir proche, de façon à permettre l'intégration et la naturalisation des réfugiés en Iran, les choix s'offrant au PAM pour les stratégies de retrait resteront limités jusqu'à ce que le rapatriement ou la réinstallation à grande échelle dans des pays tiers devienne une piste viable.
64. Dans ces limites et avec l'aide du HCR et du Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, le PAM s'efforcera de contribuer au retour durable des réfugiés en Afghanistan. Dans ce contexte, il favorisera la participation et l'émancipation économique des femmes afin de garantir durablement la sécurité alimentaire et la nutrition des réfugiés vivant dans les zones d'installation.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes et filles	Hommes et garçons	*Total
1: Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire en Iran sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année	1. Apporter une aide alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire	14 700	15 300	30 000
	2. Apporter une aide assortie de conditions aux femmes et aux filles réfugiées, en guise de mesure incitative et pour faciliter les activités axées sur l'éducation et les moyens d'existence	3 600**	–	3 600*
Total		14 700	15 300	30 000

* Des données ventilées selon le sexe et selon l'âge peuvent être fournies sur demande. Les informations fournies concernant le nombre réel de bénéficiaires seront ventilées selon le sexe et selon l'âge.

** Les bénéficiaires des transferts assortis de conditions visées dans l'activité 2 comptent 2 550 écolières en primaire, 750 écolières en secondaire et 300 femmes. Elles sont incluses dans les bénéficiaires prévus à l'activité 1.

65. Le présent PSPP traite des besoins alimentaires et nutritionnels essentiels de 30 000 réfugiés en situation d'insécurité alimentaire. Les hommes et les femmes bénéficieront des transferts de façon équitable. Fidèle à l'approche qui consiste à ne pas nuire, le PAM veillera à ne pas créer des inégalités ou des discriminations entre les hommes et les femmes, à ne pas les exacerber et à ne pas y contribuer.
66. Au moyen de l'activité 1, le PAM vise à aider 14 700 femmes et filles réfugiées et 15 300 hommes et garçons réfugiés chaque année, en combinant transferts en nature et transferts en espèces. Parmi ces bénéficiaires, 2 000 ménages dirigés par une femme et sans revenu auront droit à des transferts mensuels en espèces et en nature équivalant à des rations alimentaires complètes, qui permettront de subvenir à 100 pour cent des besoins nutritionnels quotidiens de chaque membre du ménage. Tous les ménages qui disposent d'une source de revenu recevront des transferts en espèces et en nature équivalant à 80 pour cent de leurs besoins alimentaires essentiels quotidiens, qui compléteront les revenus que ces ménages tirent de leur travail occasionnel.
67. Dans le cadre de l'activité 2, 300 femmes participeront à des activités axées sur les moyens d'existence, y compris la fabrication de produits d'artisanat, qui seront vendus par l'intermédiaire du réseau du PAM, et 3 300 filles réfugiées scolarisées dans les zones d'installation recevront des transferts en espèces supplémentaires et assortis de conditions, qui permettront de renforcer les capacités individuelles de ces filles par l'éducation. Sur les 300 femmes, 50 seront ciblées au cours de la première année du PSPP, 100 au cours de la deuxième année et 150 au cours de la troisième année.
68. Même si cette population est déjà enregistrée auprès du Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers et incluse dans les listes des bénéficiaires du PAM, ce dernier cherchera à enregistrer tous les bénéficiaires dans sa plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) en vue d'instaurer l'utilisation des cartes bancaires pour les transferts monétaires.
69. Pour maximum 20 pour cent des ménages, le PAM s'efforcera de délivrer les cartes de retrait d'espèces au nom de la femme. L'objectif est ainsi d'améliorer l'accès des femmes à la nourriture, et de les rendre plus autonomes en faisant d'elles les titulaires du droit à l'aide alimentaire. La gestion des finances est un facteur d'autonomisation tant dans la culture iranienne que dans la culture afghane, et la maîtrise des finances du ménage contribuera à améliorer le statut des femmes au sein de leurs communautés.

4.2 Transferts

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) et VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique 1: Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire en Iran sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année				
	Activité 1		Activité 2	
Type de bénéficiaires	Ménages de réfugiés dirigés par une femme	Population générale des réfugiés	Filles dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire	Femmes participant aux activités axées sur les moyens d'existence
Modalité	Transferts de type monétaire et produits alimentaires	Transferts de type monétaire et produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales – farine de blé enrichie	300	300	–	–
Total kcal/jour	1 092	1 092	–	–
% kcal d'origine protéique	11	11	–	–
Espèces (dollars/personne/jour)	0,35	0,32	0,17	0,97
Nombre de jours d'alimentation	1 080	1 080	810	1 080

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, ET VALEUR		
Type de produit alimentaire/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales – farine de blé enrichie	9 720	3 110 400
Total (produits alimentaires)	9 720	3 110 400
Transferts de type monétaire	–	10 951 620
TOTAL (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	9 720	14 062 020

70. La modalité hybride proposée, qui combine transferts de type monétaire et distributions de farine de blé, a été choisie de façon réfléchie après un processus inclusif au cours duquel on a validé les conclusions des missions d'évaluation conjointe et procédé à une évaluation de la faisabilité des transferts de type monétaire avec toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement, les donateurs et les femmes et hommes réfugiés. L'étude de faisabilité a permis de confirmer que les transferts de type monétaire étaient la forme préférée d'aide alimentaire pour les femmes et les hommes, qui leur permet de subvenir à leurs besoins essentiels en toute dignité et dans une logique d'autonomisation. Étant donné que les zones d'installation se trouvent dans des milieux essentiellement ruraux, donner aux réfugiés des bons ou des cartes cadeaux valables dans les magasins n'est pas une solution réaliste en raison des longues distances qui séparent la plupart des zones d'installation des chaînes de magasins. Qui plus est, compte tenu du bon développement de l'infrastructure financière et technique de l'Iran, et de la présence de petits

magasins dans toutes les zones d'installation – qui pourraient être connectés à des terminaux de points de vente fournis par les banques – l'utilisation de cartes bancaires pour les transferts de type monétaire est la piste privilégiée. Dans la plupart des zones d'installation, les magasins sont tenus par des réfugiés, et l'injection d'espèces peut renforcer le pouvoir d'achat et dynamiser l'économie locale.

71. Si l'on a décidé de continuer à distribuer de la farine de blé, c'est essentiellement parce que ce produit reste important en Iran. Toutes les boulangeries sont inscrites auprès du Gouvernement et reçoivent de la farine de blé subventionnée ou issue du commerce, en fonction de la consommation dans les provinces. La farine de blé vendue au détail ne convient pas pour la cuisson du pain et elle est beaucoup plus chère. Tant les femmes que les hommes bénéficiaires ont clairement demandé que le PAM continue la distribution en nature de ce produit, et les autorités ont confirmé que les réfugiés auraient du mal à obtenir de la farine de blé sur le marché s'il était mis fin à cette distribution. La modalité hybride proposée combine l'efficacité et l'efficacité du transfert en nature et du transfert de type monétaire; elle garantit l'accès au pain grâce à la distribution de farine de blé, tout en donnant aux réfugiés la liberté de choisir quels autres produits acheter avec les espèces.
72. La valeur en espèces de la mesure d'incitation à l'éducation visant au renforcement des capacités des filles est plus ou moins la même que celle de l'ancienne distribution en nature de quatre bouteilles d'huile végétale; cette aide prendra la forme de cartes cadeaux prépayées. À la fin de chaque mois, les responsables des écoles donneront ces cartes directement aux filles qui auront fréquenté l'école régulièrement. Ces filles acquerront ainsi le sens de l'engagement et seront fières de fréquenter l'école.
73. Compte tenu de l'évaluation rapide des moyens d'existence et de l'analyse de la problématique hommes-femmes effectuées en 2017, on va tester le volet "moyens d'existence" dans une zone d'installation. Les femmes douées pour l'artisanat recevront une subvention de démarrage qui leur permettra de fabriquer des articles commercialisables, tels que de la broderie, sans coût supplémentaire. Le PAM vendra ces articles grâce à son réseau de marchés de charité et de points de vente, et rétrocédera les recettes aux femmes. Parallèlement, il cherchera des entrepreneurs et des concepteurs pour soutenir les activités des femmes à l'avenir, et ainsi pérenniser l'activité au-delà des trois ans que durera le PSPP.

Renforcement des capacités

74. L'expertise du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise est reconnue et appréciée en Iran. En vertu d'une lettre d'intention signée avec la Société iranienne du Croissant-Rouge, entité désignée pour l'intervention d'urgence en cas de catastrophe naturelle, le PAM va renforcer les capacités concernant le partage d'informations, la planification des interventions d'urgence et la coordination. Le bureau de pays va continuer d'aider l'Équipe de pays des Nations Unies pour la gestion des catastrophes en participant aux exercices de simulation et au partage des connaissances et en y contribuant. Le PAM continuera par ailleurs de soutenir les processus de planification des interventions d'urgence menés par le HCR concernant l'arrivée potentielle de réfugiés depuis l'Afghanistan et l'Iraq.
75. Le PAM tiendra compte des besoins et des capacités différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons tout au long de ces initiatives. L'activité 2, qui couvre les mesures d'incitation à l'éducation et les moyens d'existence, a pour objectif de renforcer les capacités des filles et des femmes à titre individuel, et dès lors de les rendre plus autonomes au sein de la communauté des réfugiés et du pays d'accueil, et dans leurs pays d'origine lorsqu'elles y retourneront. Le PAM travaillera avec son partenaire d'exécution, le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, au renforcement des capacités des femmes et des filles par la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes au moyen d'ateliers et de formations.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

76. Le bureau de pays travaille avec ses partenaires à l'introduction des transferts de type monétaire, notamment en lançant un appel d'offres pour trouver un prestataire de services financiers.

77. Grâce aux délais de livraison et aux prix compétitifs qu'il a obtenus au niveau local, le PAM peut acheter la farine de blé enrichie dans le pays. La possibilité d'acheter et de livrer la farine de blé aux zones d'installation selon un rythme mensuel règle les problèmes potentiels inhérents à la durée de conservation de ce produit délicat. Depuis 2009, le PAM achète la farine de blé localement en mettant en concurrence des fournisseurs approuvés qui figurent sur une liste; la chaîne d'approvisionnement de ce produit est bien établie et fiable. Des contrôleurs du PAM vérifient la qualité, et les règles strictes que l'Institut iranien des normes impose à tous les producteurs et fournisseurs du pays garantissent que le produit est d'une qualité élevée et sera accepté dans tout le pays. Le PAM assure le suivi des achats et des livraisons de farine de blé grâce à son système de gestion de la chaîne d'approvisionnement en vivres, le Système d'appui à la gestion logistique (LESS), depuis le point de chargement jusqu'à la distribution finale dans les zones d'installation.
78. La majorité des réfugiés ont des fours et cuisent leur pain eux-mêmes. Dans certaines zones d'installation, les boulangeries sont tenues par des réfugiés, et les ménages de réfugiés reçoivent leur aide sous la forme de pain chaque jour. Le PAM et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers ont fixé des lignes directrices claires, et ces boulangeries fonctionnent sous la surveillance du Gouvernement. Le pain est remis contre présentation de la carte de ration, qui précise la taille du ménage, et on distribue un pain par personne et par jour. La supervision et le suivi sont assurés au quotidien par des agents du Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, qui vérifient le poids et la qualité du pain. Le système est bien en place, et on n'entrevoit aucun risque majeur de rupture dans cette chaîne d'approvisionnement.
79. Il est ressorti d'une évaluation macrofinancière menée en octobre 2016 que la capacité financière de l'Iran à commencer les transferts de type monétaire était élevée, surtout compte tenu du haut niveau d'inclusion financière. Une analyse microfinancière approfondie menée dans le cadre de l'étude de faisabilité des transferts de type monétaire, réalisée en août 2016, a permis de recenser six prestataires de services financiers qui offrent une bonne couverture du pays et disposent de la solidité financière voulue pour être les fournisseurs du PAM en la matière. Un appel d'offres permettra de trouver le partenaire le mieux adapté.
80. Le prestataire de services financiers qui sera choisi émettra des cartes de retrait d'argent pour maximum 6 000 ménages approuvés par le PAM et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers. À chaque fois que cela sera possible, ces cartes seront délivrées au nom des femmes. Elles seront rechargées chaque mois d'un montant équivalant à 32 cents par personne et par jour, pour chaque membre du ménage de réfugiés. Le prestataire de services financiers fournira par ailleurs des terminaux de paiement à tous les magasins établis dans les zones d'installation, afin que les femmes réfugiées puissent utiliser les fonds pour acheter leurs marchandises directement dans les zones d'installation.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

81. La présence du PAM en Iran est réduite mais bien structurée. Tous les membres du personnel chargés des programmes, des chaînes d'approvisionnement et des finances ont reçu en 2015 une formation complète sur les transferts de type monétaire. Grâce à ces nouvelles compétences et à leur longue expérience, ils pourront mettre en œuvre la nouvelle modalité de transfert dès le 1^{er} janvier 2018. Le bureau de pays prévoit de renforcer ses capacités en déployant, pendant six mois, un spécialiste du suivi et de l'évaluation qui sera chargé de concevoir une stratégie de suivi et d'évaluation qui tiendra compte de la problématique hommes-femmes et qui conviendra à la nouvelle modalité de transfert hybride et aux activités axées sur les moyens d'existence destinées aux réfugiées. Il s'ajoutera aussi les services d'un chargé de programme international, qui déploiera cette stratégie de suivi et d'évaluation pendant le cycle du PSPP.

4.5 Partenariats

82. Le Ministère des affaires étrangères et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers resteront les principaux partenaires du PAM. Le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers est chargé de coordonner toutes les questions liées aux réfugiés et aux organismes internationaux. Tous les six mois, des réunions conjointes à haut niveau se tiennent avec le Bureau, le HCR et le PAM, et des réunions mensuelles de

coordination au niveau opérationnel permettent le suivi de la situation relative aux réfugiés et de toute question justifiant une action.

83. Le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers, le HCR et le PAM mènent de temps en temps des missions communes afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre.
84. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM sont les seuls organismes ayant leur siège à Rome qui sont présents en Iran. L'aide fournie par la FAO en Iran est axée sur l'accroissement de la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles et le changement climatique et les effets de celui-ci, ce qui restreint les possibilités de collaboration. En 2016, la FAO a signé la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et a dit souhaiter travailler à des activités axées sur les moyens d'existence agricoles à l'intention des réfugiés. Le PAM va étudier les possibilités de collaboration dans ce domaine pendant le cycle du présent PSPP.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

85. Le système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes mis en place par le bureau de pays inclut des modalités qui permettent de continuer à recueillir des données ventilées selon le sexe et selon l'âge, et de suivre les mécanismes de distribution des espèces et l'état d'avancement des activités, en tenant compte de la nouvelle modalité de transfert. Le bureau de pays s'attachera à suivre systématiquement les résultats et à évaluer la performance des projets. On renforcera le suivi des processus de façon à couvrir correctement la nouvelle modalité. Différents outils ont été déployés, tels que l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET), qui sert au suivi des produits, et le système LESS, et les données seront saisies et analysées tous les mois conformément au plan de suivi et d'évaluation.
86. On gardera les actuelles modalités de suivi et d'évaluation dans le cadre du présent PSPP, et les conclusions du suivi post-distribution le plus récent constitueront le point de référence pour la nouvelle modalité de transfert.
87. Dans le cadre du suivi annuel post-distribution, on procédera à des entretiens avec les parties prenantes et à des consultations avec les hommes et femmes réfugiés avant et pendant la mise en œuvre de la nouvelle modalité de transfert. Ce suivi permettra aussi d'évaluer les prestataires de services que le PAM aura engagés pour distribuer les transferts de type monétaire. Grâce au suivi post-distribution, on recueillera et on analysera des données sur les produits, les effets directs et les processus en coordination avec le HCR. On recueillera les données pour ce suivi au moyen des actuels questionnaires à l'intention des ménages, qui seront examinés et adaptés à la nouvelle modalité de transfert.
88. Le recueil des données sera facilité par l'intermédiaire de la plateforme du PAM pour l'acquisition en temps réel de statistiques géoréférencées, et l'on utilisera des tablettes afin d'accélérer et de simplifier la saisie des données sur le terrain. Le bureau régional participera à l'analyse, et les rapports seront communiqués à toutes les parties prenantes, y compris le HCR et le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers.
89. Une évaluation décentralisée de la modalité de transfert hybride est prévue pour mi-2019, c'est-à-dire à mi-parcours du présent PSPP.
90. On procédera à des évaluations de la performance en milieu et en fin d'année tout au long du cycle du PSPP.

5.2 Gestion des risques

91. En menant une approche ouverte et consultative, le PAM examine et actualise régulièrement son registre des risques dans le cadre de sa planification annuelle de la performance.

Risques contextuels

92. L'insécurité potentielle dans les pays voisins pourrait entraîner l'arrivée de nouveaux réfugiés en Iran. En tant que membre actif de l'équipe de planification des interventions d'urgence dirigée par le HCR, le PAM suivra la situation afin de réagir à toute augmentation du nombre de réfugiés vulnérables si le Bureau pour les affaires concernant les étrangers et les immigrants étrangers demande une intervention ou l'élargissement des activités.
93. Le risque de catastrophes naturelles, y compris les tremblements de terre, reste très élevé en Iran. Le PAM atténue ce risque en jouant un rôle actif au sein de l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes et au moyen d'une coordination bilatérale avec la Société iranienne du Croissant-Rouge, désignée comme premier intervenant en cas de catastrophe naturelle.

Risques programmatiques

94. L'année dernière, des modifications des formalités de dédouanement ont retardé le dédouanement des marchandises importées par le PAM, ce qui a engendré des ruptures d'approvisionnement et le paiement de surestaries pour l'entreposage de longue durée de marchandises dans les conteneurs au port d'entrée. Le PAM a atténué ce risque dans le présent PSPP en adoptant la modalité de transfert hybride, qui contourne les règles restrictives imposées à l'importation de toutes les marchandises.
95. La sécurité alimentaire et le bien-être des réfugiés dépendent de nombreux facteurs que le PAM ne maîtrise pas, tels que la fourniture en temps utile des services et des intrants par le Gouvernement et le HCR. Les principaux risques pesant sur l'aide que le PAM apporte aux réfugiés dans les zones d'installation sont les retards ou les déficits de financement. Le bureau de pays va travailler avec les donateurs locaux et le Siège du PAM en vue d'obtenir le financement nécessaire pour répondre aux besoins des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire.
96. La résistance à la lutte contre les inégalités entre les sexes ou à la réduction de ces inégalités – qui vient, d'une part, des politiques potentiellement prohibitives du Gouvernement et, d'autre part, de la résistance des chefs religieux – met en péril la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans le PSPP. Le PAM atténuera ce risque en associant les chefs religieux au dialogue et en expliquant à la vice-présidence pour les femmes et la famille les avantages qu'il y a à autonomiser les filles et les femmes réfugiées en les éduquant et en améliorant leurs moyens d'existence, ce qui les préparera mieux à un rapatriement pérenne, dès que la situation y sera propice.

Risques institutionnels

97. La surveillance régulière par le bureau régional permettra d'atténuer tout risque institutionnel potentiel lié à un manquement à l'obligation fiduciaire. On a scindé les obligations de façon à assurer l'intégrité fiduciaire.

6. Des ressources axées sur les résultats**6.1 Budget de portefeuille de pays**

98. Avec un budget global de 18,1 millions de dollars réparti sur trois ans, le présent PSPP est axé sur un effet direct stratégique, qui est de faire en sorte que les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire en Iran soient en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année. Le PAM allouera 15 pour cent des fonds destinés aux projets à des activités visant à l'égalité entre les sexes, comme il s'y est engagé.

TABLEAU 4 : BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars)				
	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	2018	2019	2020	
Effet direct stratégique 1	5 918 169	6 093 973	6 090 004	18 102 145

6.2 Perspectives de financement

99. Les activités menées par le PAM en Iran ont bénéficié de la générosité de donateurs ces trois dernières années. Le Gouvernement allemand et le Gouvernement coréen sont des donateurs réguliers, et la République de Corée a notamment financé complètement les activités du PAM en 2017. Ces deux donateurs ont dit souhaiter continuer à aider le PAM en 2018 et au-delà.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

100. Le PAM élabore actuellement une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources et met en avant la modalité de transfert hybride améliorée, dont la mise en œuvre commencera avec le lancement du présent PSPP. L'analyse des tendances fondée sur des consultations menées avec les donateurs et le HCR montre qu'un plus grand nombre de donateurs souhaitent utiliser des espèces plutôt qu'une aide en nature. L'utilisation accrue de l'aide en espèces offrirait aux réfugiés davantage de choix et de dignité.

ANNEXE

**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
(JANVIER 2018–DÉCEMBRE 2020)**

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire en Iran sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

Les perspectives d'emploi qui s'offrent aux réfugiés sur le plan local demeurent stables ou s'améliorent

Le nombre de réfugiés dans les camps reste stable

Dans les zones d'installation, les écoles primaires et secondaires continuent de recevoir des financements et un appui de la part du Gouvernement et du HCR

Des produits alimentaires de qualité sont disponibles localement en quantité suffisante

Les prix des produits alimentaires demeurent stables

Un prestataire de services financiers approprié est sélectionné pour la mise en œuvre, et il tient les engagements pris

L'accès aux guichets automatiques bancaires ou aux systèmes de terminaux de point de vente est assuré

Les ruptures d'approvisionnement sont évitées

Les activités liées aux moyens d'existence sont mises en œuvre avec succès

Les établissements bancaires restent accessibles aux réfugiés

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Taux de poursuite des études

Activités et produits

1. Apporter une assistance alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire (transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les ménages de réfugiés reçoivent des transferts de type monétaire et des transferts en nature, et subviennent à leurs besoins alimentaires essentiels. (A: Ressources transférées)

2. Apporter une aide assortie de conditions aux femmes et aux filles réfugiées, en guise de mesure incitative et pour faciliter les activités axées sur l'éducation et les moyens d'existence (renforcement des capacités individuelles)

Les filles scolarisées et qui fréquentent régulièrement l'école reçoivent des rations à emporter, ce qui accroît le taux de scolarisation et de poursuite des études des filles. (A: Ressources transférées)

Les femmes réfugiées bénéficient d'un appui aux moyens d'existence afin de produire un revenu pour leur famille et de devenir plus autonomes. (A: Ressources transférées)

Les femmes réfugiées bénéficient d'un appui aux moyens d'existence afin de produire un revenu pour leur famille et de devenir plus autonomes. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

4: Garantir une éducation de qualité ouverte à tous et équitable, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie au profit de tous

5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateur transversal

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateur transversal

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)		
	Résultat stratégique 1 (cible 1 de l'ODD 2)	Total
	Effet direct stratégique 1	
Transferts	14 414 471	14 414 471
Mise en œuvre	1 035 277	1 035 277
Coûts d'appui directs ajustés	1 468 144	1 468 144
Total partiel	16 917 893	16 917 893
Coûts d'appui indirects (7 pour cent)	1 184 253	1 184 253
Total	18 102 145	18 102 145

ANNEXE III

Carte de la République islamique d'Iran



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
LESS	Système d'appui à la gestion logistique
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts